

DELIBERATION n° CS 18 11 20
Séance du mardi 24 novembre 2020

SPL CENTRE DE TRI

Nombre de membres

En exercice : 19

Présents : 16

Procuration : 00

Absent : 03

Date de la convocation

Le 16 novembre 2020

Date d'affichage

Le mardi 24 novembre 2020 à 9 heures, les membres du Comité Syndical de TRIGONE, Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable et de traitement des Déchets du Gers, régulièrement convoqué, se sont réunis au siège social, sous la présidence de Monsieur Francis DUPOUEY :

Présents : M. Francis DUPOUEY, MM. Patrick DUBOSC, Jacques FAUBEC, Jean-Pierre SALERS, Patrick SUAREZ, Thierry REVEIL, Gérard LILLE, Mme Muriel LARRIEU, Benoit DESENLIS, Jean-Paul FORMENT, Jacques MORLAN, Jean FALCO, Jean-Claude BOURGUIGNON, Mme Chantal DEJEAN-DUPEBE ; M. Christian CUVELLIER ;

Présent par visioconférence : M. Benoit DESENLIS ;

Représentation : M. Roger COMBRES est suppléé par M. Christian CUVELLIER ;

Absent excusé : M. Gérard CASTET ; Mme Françoise CARRIE et M. Claude NEF ;

Faisant suite aux renouvellements des Assemblées Délibérantes des différents syndicats et au report d'entrée dans la société du SIVOM de Saint Gaudens, les projets de statuts ont été revus.

La principale modification porte sur la souscription de chaque actionnaire, à hauteur de 50%.

**Entendu le rapport de Monsieur le Président,
Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés
DELIBERE ET DECIDE**

- D'approuver les statuts proposés de la société publique locale qui portera et exploitera le futur centre de tri ainsi que son mode de gouvernance ;
- De souscrire à hauteur de 50% du capital soit 18 500 € ;
- De désigner M. Francis DUPOUEY, représentant de l'AG constitutive de la SPL et le doter de tous pouvoirs à cet effet et en particulier celui de signer les statuts ;
- D'approuver le pacte d'actionariat et d'autoriser le président à le signer ;
- De désigner M. Jacques FAUBEC, M. Jean-Paul FORMENT, M. Jean-Pierre SALERS et M. Francis DUPOUEY, représentants du syndicat au sein du Conseil d'administration de la SPL ;
- De désigner, conformément au pacte d'actionariat, M. Francis DUPOUEY, candidat à la fonction de Président Directeur Général de la SPL ;
- D'autoriser que le lieu du siège social soit dans les locaux de la mairie de Masseube ;

Le Président

Francis DUPOUEY 